



L'information et la formation des travailleurs font partie intégrante de la démarche de prévention du risque d'incendie sur le lieu de travail. Elles relèvent de la responsabilité de l'employeur. La formation d'équipiers de première intervention permet de répondre à ces impératifs.



### Public visé

Demandeur(euse) d'emploi, étudiant(e), salarié(e), agent de la fonction publique...



### Conditions d'entrée et prérequis

Aucun



### Nombre de participants

Un groupe 4 de à 10 personnes



### Durée

3 heures



### Certification

Non



### Modalités d'évaluation

En cours de formation lors des mises en situation et exercices



### Lieu et date

Dans votre établissement  
Date à déterminer conjointement



### Tarifs

Intra\* : 580 € HT/groupe  
Inter\* : 150 € HT/candidat  
*\*hors frais de déplacement*

## Objectifs professionnels

- Être capable de connaître les principes de base relatifs à l'incendie et à son extinction
- Être capable d'intervenir face à un début d'incendie et d'évacuer
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

## Contenu

1. Présentation de la formation et de son organisation
2. Les principes de base relatifs à l'incendie et à son extinction
  - Les éléments du triangle du feu
3. Le fonctionnement des extincteurs
  - Les classes de feu
  - Les agents extincteurs
  - Les modes et procédés d'extinction
4. Les circonstances d'une évacuation du site
  - Le rôle et mission du « serre file »
  - Le rôle et mission du « guide file »
  - Les espaces d'attentes sécurisés ou les espaces équivalents
5. Le signal d'alarme
  - Le signal d'alarme sonore et visuel
  - Les moyens dédiés à l'évacuation présents au sein de l'établissement
  - Les consignes générales et particulières
  - Le plan d'évacuation
6. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près du sinistre
  - Le message d'alerte et les numéros d'urgence
  - L'accueil des services de secours
  - Le plan d'intervention
7. Travaux pratiques (exercices incendie et évacuation)
  - Manipulations des moyens de premiers secours
  - Études de cas et mises en situation
  - Les moyens de lutte contre l'incendie présents au sein de l'établissement
8. Evaluation des connaissances (questionnaire à choix multiples)
9. Synthèse de l'action de formation

# Équipier de première intervention

## Connaissances incendie et utilisation des extincteurs



### Taux de réussite

100 %



### Satisfaction



4,9/5 (36 avis)

Données actualisées le 19/09/2023

### Modalités pédagogiques

- L'analyse d'études de cas, d'exercices pratiques servira de support pour apporter les connaissances et développer l'analyse réflexive des stagiaires.
- Formation interactive (participation active de chaque apprenant) et individualisée : adaptée au niveau, à l'expérience, aux capacités et rythme d'apprentissage de chaque apprenant.

### Matériel pédagogique

- Mise à disposition de 2 extincteurs (de type eau + additif et CO<sub>2</sub>) par participant pour les exercices sur feux réels.
- Générateur de flammes sans eau fonctionnant au propane.
- Modules complémentaires : feu de moteur électrique, d'écran et de coffret électrique.
- Equipements de manipulation (alarme et moyens de lutte contre l'incendie).

### Profil des intervenants

L'encadrement de la formation est assuré par un(e) formateur(ice) incendie qualifié(e), justifiant d'une expérience terrain et aguerri(e) à la formation pour adultes.

### Délais et modalités d'accès

Inscription au plus tard 1 semaine avant le début de la formation.

### Rythme

Temps plein

### Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

### Financements possibles

Cette formation est éligible à un dispositif de financement. Contactez votre OPCO ou autre organisme duquel vous dépendez pour plus de renseignements.

### Validation

A l'issue de la formation, une attestation de participation est délivrée à chaque participant ayant suivi l'ensemble des séquences.

### Référent handicap

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



### Le saviez-vous ?

Article R4227-39 du **Code du travail** :

Quelle que soit l'activité de l'entreprise, **l'ensemble du personnel** doit être formé à :

- donner l'alerte ;
- utiliser les moyens de premier secours afin de pouvoir faire face à un début d'incendie, notamment manipulation des extincteurs ;
- exécuter les différentes manœuvres nécessaires : mise en sécurité du poste de travail, évacuation totale ou différée si nécessaire...

En **l'absence de précisions** du Code du travail, **l'INRS recommande** :

- d'effectuer des exercices d'évacuation tous les 6 mois au minimum ;
- d'adapter le renouvellement des essais de manipulation des extincteurs, de 6 mois à 3 ans, en fonction des risques incendie de l'entreprise et en formant tout nouvel embauché.



### Enjeu environnemental

**Les extincteurs de formation PREMARISQ**, couplés à l'utilisation d'un **générateur de flammes**, sans eau, qui simule un feu réel, permet de réaliser des **sessions de formation concrètes** et ce **dans le respect de l'environnement**.

Soucieux de notre écosystème et de sa préservation, l'agent extincteur utilisé provient de la récupération de **l'eau de pluie** et nous utilisons comme agent propulseur de **l'air comprimé**. Notre mode de fonctionnement permet ainsi de minimiser la quantité de déchets générés.



### Pour aller plus loin

Votre structure est **certifiée ISO 45001** ?!

Nous **concevons et organisons** pour vous, les **exercices périodiques pour évaluer la réponse opérationnelle aux situations d'urgences potentielles** (*ISO 45001 – 8.2 Situation d'urgence, préparation et réponse - § 8.2.c*).

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de notre **pôle formation**.